Service Municipal de Restauration

Proposition de Menu

(sous réserve de changement)

VILLE DE GERZAT Tél: 04 73 24 05 79

Semaine du 13 Janvier Au 19 Janvier 2025

FR 11.222.333 CE

Nous prévenir pour toute absence ou repas supplémentaire au 04 73 24 05 79 avant 10 heures la veille pour le lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi Le Jeudi avant 10 heures pour les repas du Samedi et du Dimanche

Nom: Prénom:

Adresse: à remettre pour le Jeudi : 9 Janvier S. 3

| Lundi 13/01/2025 | Mardi 14/01/2025 | Mercredi 15/01/2025 | Jeudi 16/01/2025 | Vendredi 17/01/2025 | Samedi 18/01/2025 | Dimanche 19/01/2025 |
|--------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Salade / Carottes | Cake Potiron au Beaufort | Choux au Comté | Potage de Légumes | Endive | Asperge | Quiche aux poireaux |
| Tagliatelle Carbonara | Steack | Escalope à la crème | Emincé de bœuf au pain d'épices | Sauté de veau | Boudin aux 2 pommes | Saumon à l'oseille |
| | Hachis parmentier de patatde douces et pois chiche | Fondue de Poireaux et Pomme de terre | Blé | Fondue de choux et ses carottes | | Légumes anciens |
| Fromage | Fromage | Fromage | Fromage | Fromage | Fromage | Fromage |
| Compote | Yaourt | Fruit | Fruit | Flan pâtissier | Crème dessert maison | Fruit |

Menu de remplacement : Viande ou poisson et légumes en fonction de nos disponibilités.

ATTENTION: - Vous devez consommer les repas livrés sans délai et jeter les restes.

- Les aliments froids sont à consommer à 3° maximum et les aliments chauds à plus de 63°.
- Les repas froids sont consommables le lendemain (ex. les repas livrés le samedi pour le dimanche), ils doivent être conservés au froid .

En cas d'ingestion d'aliments après ce délai, le Service de Restauration et la Mairie déclinent toutes responsabilités.

Pour une bonne utilisation du matériel : ne pas mettre les boîtes métalliques au micro-ondes ni sur le gaz ou la plaque électrique mais vider les boîtes dans un récipient adapté au mode de réchauffage. Par mesure d'hygiène, les boîtes doivent être rendues vides et rincées à l'eau.

En cas de détérioration des boîtes ou couvercles, ceux-ci vous seront facturés.

La Directrice du Service : Mme Robin K.